



Newsletter n°95

Le 22 février 2022

Bonjour [civil] [prénom] [nom]

Merci prendre ou de transmettre le bulletin [d'adhésion 2022](#) à vos connaissances car les projets éoliens [à Parlan \(15\)](#), à [Camps \(19\)](#) ou dans le Lot ne sont pas abandonnés.

Une pétition en ligne : 5 à 6 éoliennes sont en projet porté par la **Société Cubico** dans le secteur **Haut Ségala du Grand Figeac**, sans concertation ni information préalable de la population par les mairies

Voici des informations qui pourraient vous intéresser. Beaucoup d'entre elles proviennent du site [Vents et Territoires](#). Comme sur le [site de l'APPGE](#), les liens sont en **rouge**, **soulignés** et **en gras**

La Commission Européenne fait un [Appel à Contribution](#) jusqu'au **12 avril 2022** sur les projets d'énergie renouvelable et leur procédure d'octroi.

Personnellement j'y ai participé et voici [ce que j'ai écrit](#). Vous pouvez vous en inspirer et j'y ai mis en page 2 les nuisances cataloguées par [Jean-Louis Remouit](#).

Vous pouvez aussi vous inspirer de [la contribution](#) de **Toutes Nos Energies** mise en [ligne le 17 février](#) 2022

En Occitanie, jusqu'au 12 février, il y avait une enquête publique. J'ai pu télécharger plusieurs documents avec des cartes. Malheureusement ce n'est plus disponible sur le site gouvernemental ; comme ces fichiers sont très lourds, j'ai extrait les pages qui m'ont semblé intéressantes. **Certaines cartes et études datent de 2012**

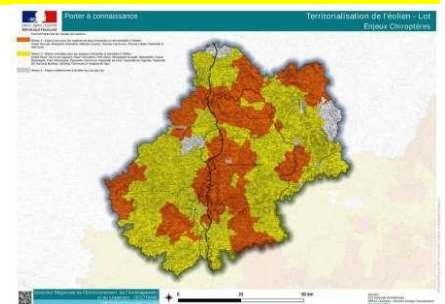
1. **Le dossier du Lot** (que j'ai mis en 2 parties) : on y découvre les enjeux **d'avifaune, de Chiroptères ou patrimoniaux** et dans les dernières pages que j'ai conservées, on peut lire entre-autre

a. *Un enjeu avifaune : Milan royal et Chiroptères (cf cartes 3 et 4) dans tout le Nord du département et un enjeu chiroptères sensible pour des espèces menacées et sensibles à l'éolien sur l'ensemble du département.*

b. *Des oppositions souvent farouches aux projets et en particulier ceux relatifs au développement de l'énergie éolienne avec la structuration rapide de collectifs anti-éolien. Cf page 8 (24)*

c. *Le PCAET de la communauté de communes du Grand Figeac exclut cette source d'énergie de sa stratégie de développement des EnR dans son objectif de mix énergétique Cf page 9 (25)*

d. *Et l'éolien n'a rien produit en 2021 dans le Lot cf page 5 (6) malgré la présence du parc de la Luzette !*



2. **La partie 3** : on y découvre sur toute l'Occitanie les cartes montrant les différents enjeux

a. Avifaune, Chiroptères ou patrimoniaux [Cf pages 5 à 13](#)

b. Mais aussi comment réussir une implantation de parc éolien [cf pages 13 à 17](#)

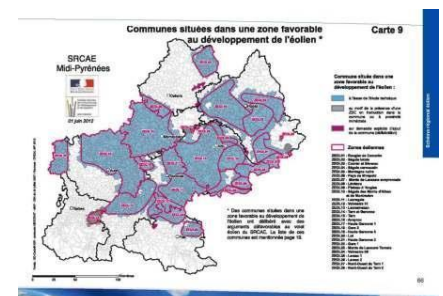
3. **La partie 5** (mise en 2 parties): on y découvre

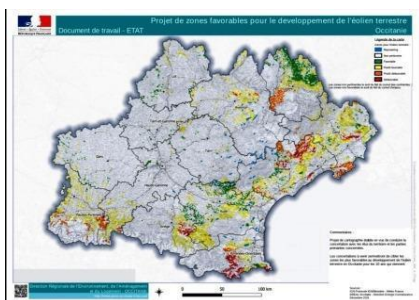
a. Les **dérogations pour espèces protégées** et les différentes autorisations [cf page 6 à 8](#)

b. La planification de l'éolien [cf pages 10 à 15](#)

c. La liste de 2012 des 1496 communes situées dans une zone favorable (pour le Lot 90) [cf pages 3-10 \(46-53\)](#)

d. [Page 23 \(66\)](#) la carte n° 9 de 2012 indiquant que le Grand Figeac se trouve dans la zone n° 02 favorable à l'éolien mais sur la carte 8 cette zone était peu adaptée !





**Aurons-nous des cartes équivalentes datées de 2022 ?
Les projets de 2012 sont-ils maintenus et amplifiés ?
Lire ce qu'en pense le collectif –[Toutes Nos Energies en Occitanie](#) le 13 février 2022.**

Il semblerait que c'est cette carte qui aurait mis le maire de Mazamet en colère.

Voir sur [France-info](#) l'article du 16 février 2022, ou l'article de [La](#)

[Dépêche du 15 février 2022](#)

Amiens : Dans un courrier du 8 février 2022, la **FDSEA** interroge la **préfète de la Somme** sur les **impacts des champs électromagnétiques sur la santé des animaux d'élevage** et leurs conséquences sur leur bien-être.

Pour la FDSEA et son président Denis Bully, il est donc désormais nécessaire de «réaliser un état sanitaire systématique des élevages se situant à proximité des infrastructures électriques ou de télécommunication avant et après leur installation permettant d'inventorier, de caractériser et de documenter sur les exploitations concernées les difficultés supposées imputables aux champs électromagnétiques»... **La profession constate en effet que malgré un rapport de 2015 de l'Anses où il est fait mention du besoin de réaliser des recherches, rien à ce jour n'a avancé.** Lire les articles du 17 février 2022 dans **[l'Action Agricole Picardie](#)**

Montagne Sainte Victoire : « Sous l'usine éolienne de la montagne Sainte Victoire, mes poules, mes oies, et mes paons pondent des œufs mous »

Je m'appelle **Joelle Gilbert** et je vis à Lou Jas, sur la commune d'Artigues. Ici, les montagnes nous entourent à perte de vue, et la lavande pousse à l'état sauvage un peu partout. Nous sommes situés **sur un site Natura 2000**..... Lorsque je me promène dans la montagne que Cézanne a tant aimée, je vous avoue qu'il m'arrive souvent d'en pleurer : les promoteurs ont massacré notre paradis. Partout, **les arbres ont été broyés** pour faire passer les machines et **rien n'a été replanté.** Ils ont été remplacés par des forêts d'acier et de plastique.

Nous avons travaillé toute notre vie pour un métier que nous avons aimé et une terre que nous avons choyée et respectée. Je ne savais pas qu'un jour, ces usines viendraient tout balayer sur leur passage. Nous sommes encerclés par 22 mâts de 125 mètres, **et nous ne comptons plus les naissances, mais les morts.** Lire le témoignage complet recueilli par **[Sioux Berger Février 2022](#)** Ce parc éolien a été construit à la limite de la légalité voir les articles du **[Figaro du 8 septembre](#)** 2021 ou de **[Patrimoine Architecture et jardins du 6 juin](#)** 2021.



Allemagne : Le ministre de l'Économie et de l'Énergie, Robert Habeck, surveille.

"La rareté du gaz naturel russe fait grimper les prix de l'électricité en Allemagne et en Europe. Les prix sont devenus fous depuis que le président russe Vladimir Poutine a fermé le robinet d'essence un peu plus loin. **Le gaz naturel de Poutine détermine le prix de l'électricité allemande : sur le marché de l'électricité, les centrales électriques les plus chères, qui ne sont nécessaires qu'à l'approvisionnement en électricité, dictent le prix de l'ensemble de l'approvisionnement. Dans l'ensemble, les compagnies d'électricité verte ont pu augmenter leurs revenus marketing d'un à trois milliards d'euros l'année dernière**". Lire l'article complet du **[20 février 2022 dans Focus Online](#)**

Après l'Espagne, l'Italie taxe les surprofits des renouvelables. Lire l'article du [26 janvier 2022 dans GreenUnivers](#)

4 Fédérations et 10 associations saisissent le Conseil d'Etat !

La Fédération Environnement Durable (FED) et la Fédération Belle Normandie Environnement (BNE) ainsi que 12 autres Fédérations et associations, ont décidé de soutenir une action devant le Conseil d'Etat lancée par l'association "Echauffour Environnement », pour que **la Justice dans le cadre de l'éolien soit enfin respectée.**

Ce recours collectif au Conseil d'Etat vise à faire annuler les deux arrêtés ministériels, et le nouveau protocole de mesure du bruit éolien, publiés le 10 décembre 2021.

Ces textes donnent désormais encore plus de libertés aux exploitants pour déployer, mais aussi redéployer ("repowering"), leurs machines dans nos campagnes au mépris des nuisances réelles subies par les riverains et **en muselant réglementairement toutes contestations.**


Les enjeux de cette procédure sont nationaux et engagent l'avenir de tous nos territoires ruraux confrontés à la folie éolienne. Voir l'article de [Ouest-France du 10 février 2022](#) ou la Vidéo de TFI le [sept-à huit du 13 février](#) 2022 (au bout de 20 mn)

Une pétition en ligne : 5 à 6 éoliennes sont en projet porté par la **Société Cubico dans le secteur Haut Ségala du Grand Figeac**, sans concertation ni information préalable de la population par les mairies


Vous pouvez aussi télécharger

 Le bulletin [d'adhésion 2022](#);

 Le collectif 34-12 propose un diaporama modifiable par chaque association "[Bannir l'éolien](#)".
N'hésitez pas à [le télécharger](#)

 Le triptyque de la [FED actualisé août 2020](#) qui résume les principales raisons conduisant à refuser les éoliennes. Il s'agit d'un document format A4 imprimé recto verso composé de 3 volets à plier verticalement.

 Les [powerpoints de l'APPGE](#) dénonçant les dangers des éoliennes.

 Le rapport disponible à la **DREAL du Cantal** sur la [mortalité de l'avifaune](#) année 1 (2017) du parc éolien de La Luzette.

 [L'avis négatif du CNPN](#) (Conseil National de la Protection de la Nature) pour le projet éolien de Comiac est sur le site avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/

 Le dossier de [Vent du Milan](#).

Faisons respecter la loi :

La loi [n° 76-629 du 10 juillet 1976](#) stipule dans son article 1er : "...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."

La loi constitutionnelle [n° 2005-205 du 1 mars 2005](#) relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Art. 2. - Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.....

Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la préservation et à la mise en valeur de l'environnement.

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis .

Gardez-vous en bonne santé

Bien cordialement pour le bureau

Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre de la FED
06.43.80.15.87
gilles.forhan@wanadoo.fr
appge-comiac@laposte.net

Membres du bureau :
Patrick Verrier, [président](#)
Dominique Lacambre, [trésorier](#)
Gilles Forhan, [secrétaire](#)
Bernadette Forhan, [relecture](#)
Brigitte Briard, [présidente](#) d'honneur

Pour vous désabonner
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)